

Île de loisirs de Cergy-Pontoise

Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion Rue des étangs - CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex

Tél.: 01 30 30 21 55 - Fax: 01 30 30 87 95 contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr



Envoyé en préfecture le 02/12/2024





DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 22 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 novembre à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 15 novembre 2024, s'est réuni en plusieurs lieux sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents: Gilles LE CAM, Cécilia TOUNGSI-SIMO, Sylvie COUCHOT, Thibault HUMBERT (visio), Benjamin CHKROUN (visio), Malika YEBDRI (visio), Ramzi ZINAOUI (visio) Alexandre PUEYO (visio)

Absent excusé: Hervé FLORCZAK, France-Lise VALIER, Anne FROMENTEIL,

Absents non excusés: Rachid TEMAL

DÉLIBÉRATION 2024-028

Débat d'orientations budgétaires 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la création du Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Le comité syndical,

Sur la proposition et le rapport présenté le Président Monsieur Thibault HUMBERT

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le débat d'orientations budgétaires pour 2025 sur la base du rapport présenté et annexé à la présente délibération.

Le Président

Thibault HUMBERT

Cergy-Pontoise

k îlede F**rance**

Signé par : Thíbault HUMBERT Date: 02/12/2024 Qualité: PRESIDENT









Envoyé en préfecture le 02/12/2024 Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024



ID: 095-259500627-20241122-D_2024_028-DE

COMITE SYNDICAL

Date: 22 novembre 2024

Annexé à la délibération N°2024-028 du 22 novembre 2024

Signé par : Thibault HUMBERT Date : 02/12/2024 Qualité : PRESIDENT

Objet:

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025



ID: 095-259500627-20241122-D_2024_028-DE

RAPPORT AU COMITE SYNDICAL

Séance du 22 novembre 2024

Objet: Rapport d'orientation budgétaire 2025. Budget principal.

L'île de loisirs enregistre de nouveau une mauvaise saison difficile, marquée par une météorologie que l'on pourrait considérer comme désastreuse. Seul le mois d'août a tenu ses promesses avec des températures dépassant fréquemment 30°. La fréquentation s'est donc principalement concentrée sur une période de 6 semaines à partir de fin juillet, d'autant plus que le mois de septembre fut très pluvieux. Parmi les quelques 125 000 entrées enregistrées pour la baignade, plus de la moitié (70 000) ont été comptabilisées en août.

Par conséquent, les recettes immédiates générées par le public venu profiter du soleil notamment les week-ends sont en baisse par rapport à 2023, qui était déjà une année difficile.

Les recettes des séminaires, locations de salles, location padel et hébergement sont en progression à l'instar des recettes des activités qui enregistrent une légère baisse par rapport à l'exercice 2023. Plusieurs éléments ont concouru à ce résultat malgré le mauvais temps :

- La stabilité des tarifs (pas d'augmentation en 2024) et la création de tarifs d'appels,
- L'optimisation de certains créneaux qui étaient dédiés au grand public et qui ont été proposés aux groupes encadrés (scolaires, collectivités, entreprises),
- L'évènementiel et les journées promotionnelles (mois de la glisse) qui renforcent la notoriété de l'île de loisirs,
- La communication (publications Tik-Tok) et les campagnes soutenues par le Département et la Communauté d'Agglomération,
- Beaucoup d'articles de presse et de reportages TV majoritairement positifs,
- Une reprise significative des demandes d'incentives des entreprises après la période COVID,

Concernant les dépenses, elles ont été contenues malgré plusieurs évènements non prévues : nouveau dispositif de contrôle à l'entrée de la baignade, inflation des prix des denrées alimentaires, des interventions redondantes de prestataires en VRD notamment en raison d'un réseau vieillissant.

La masse salariale est légèrement inférieure par rapport à la prévision 2024. Une gestion rigoureuse des heures des agents saisonniers, ajustées en fonction des variations liées à la météo a permis l'économie de 515 heures sans compter les heures des contractuels non remplacés. Certains emplois permanents n'ont pas été pourvus, notamment le remplacement de l'adjoint du téléski dès le mois de juin et l'arrivée décalée de l'adjoint du stade d'eau vive.

Au vu de ces constats, il est proposé d'orienter les axes de réflexion stratégiques et préparatoires au prochain budget 2025 selon les objectifs fonctionnels suivants :

1) Renforcer l'attractivité de l'Île de loisirs en améliorant et en renouvelant l'offre actuelle d'activités :

- Rénovation et sécurisation du mini-golf: un nouveau parcours viendra se substituer à l'ancien minigolf âgé de plus de 40 ans. Cet espace paysagé situé à proximité de l'accueil principal et du restaurant occupera une surface deux fois plus importante avec des jeux modernes et agréés par la fédération nationale,
- <u>Sécurisation et agrandissement de la terrasse du restaurant :</u> multifonctionnelle, elle pourra accueillir à la fois des évènements privatifs avec un espace couvert (en lieu et place du minigolf actuel) mais également une terrasse rénovée et ombragée pour le grand public.
- Optimisation de la salle du restaurant : un espace technique sera déconstruit permettant d'augmenter la capacité de la salle 20 places (+ 33%) et l'espace de service sera optimisé,
- <u>Création de parcs de stationnements</u> (accueil principal, baignade, pôle glisse, stade d'eau vive et centre multisport) d'une capacité de 10 arceaux (20 places) permettant de favoriser la circulation douce et la mobilité intermodale. Dans le cadre du nouveau plan de mobilité

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024



ID: 095-259500627-20241122-D_2024_028-DE

de l'agglomération de Cergy-Pontoise, il est également prévu l'implantation d'une station Vélo2 à l'entrée de l'île de loisirs,

- Nécessité de renforcer l'offre de pratique du téléski par l'acquisition de nouveaux modules de wake : dans un champ concurrentiel de plus en plus important, la diversité du parc de modules reste le principal atout pour fidéliser une clientèle de sportifs assidus,
- Réaménagement du parking P5 (pôle glisse) : d'une capacité de 220 places, celui-ci devient trop exigu durant la saison en raison de la concentration d'activités proposées dans cette zone (paintball, Aquaparc, pôle glisse, zone BBQ). Le stationnement sauvage en bordure de parking sur des espaces herbeux doit être aménagé et sécurisé.

2) Poursuivre la rationalisation de la gestion des moyens en phase avec la hausse conjoncturelle et structurelle des charges de fonctionnement

- Ne pas pourvoir le poste vacant de responsable adjoint du téléski. Deux saisonniers expérimentés se verront prolonger leur contrat de 2 mois pour permettre d'assurer la préparation de la saison et l'hivernage de fin de saison,
- Réduire la période d'ouverture du téléski à 6 mois (6.5 actuellement) et fermer certains jours de semaine en mai et septembre permettant de réduire le nombre d'heures de saisonniers,
- Poursuivre l'optimisation du fonctionnement de la vague à surf (modification de la durée de pratique à 45 minutes, fermeture de créneaux ouverts au public en inter-saison au profit des groupes encadrés),
- Réviser le plan d'organisation des secours et notamment les effectifs engagés en fonction des différents niveaux d'alerte. Le renforcement du dispositif de police permet d'envisager l'allégement des effectifs de la société de sécurité.

3) Réformer progressivement les différentes applications de paiement des activités (5 interfaces différentes) :

Cette démarche, déjà engagée au centre balnéaire cette année, sera étendue à toutes les activités en 2025 (nouvelles caisses et nouveau logiciel). La modernisation des caisses de la baignade a permis d'augmenter la vitesse d'enregistrement des transactions et ainsi faire rentrer 1600 personnes par heure contre 1200 auparavant.

4) Sécuriser les activités nautiques et la situation sanitaire des plans d'eau :

- Mise en place d'un dispositif de protection des pompes du stade d'eau vive contre les plantes aquatiques (filet + palan à grappin pour ramassage),
- Mise en place d'un jet d'eau d'une hauteur de plus de 10m sur l'étang des Galets favorisant le brassage de l'eau et la limitation des cyanobactéries,
- Renforcer l'externalisation de la maintenance du centre balnéaire pour maintenir l'équipement à niveau lors des périodes de forte fréquentation (3 à 4 agents en soirée),
- Démontage du toboggan bleu fermé depuis 2023 permettant la sécurisation de cette zone très fréquentée.

5) Intégrer de nouvelles dépenses de fonctionnement récurrentes :

Des charges supplémentaires à la suite du projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 : +4 points du taux de cotisation à la CNRACL (une croissance des dépenses du personnel titulaire de 2% environ pour l'exercice 2025), le retour au taux de cotisation URSSAF initial (+1 point) viendra amplifier l'impact budgétaire ; Modification des conditions d'attribution du FCTVA dont le taux est ramené à 14,850% (contre 16,404% en 2024) et suppression du remboursement lié aux dépenses de fonctionnement (entretien des bâtiments publics, voirie, réseaux payés et prestations de solutions relevant de l'informatique en nuage),

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024



ID: 095-259500627-20241122-D_2024_028-DE

- Augmentation de la participation définie sur la nouvelle convention de participation prévoyance 2025-2029, passant de 6€ à 23€ par mois et par agent, anticipant la mise en œuvre des nouvelles obligations en la matière,
- Mise en place d'un nouveau logiciel en RH engendrant un coût de location supplémentaire,
- Dispositif de contrôle des mineurs non accompagnés en amont de l'entrée de la baignade,
- Mise en place progressive du tri sélectif avec 9 flux de tri à terme,
- Maintenance du parc de vidéo surveillance sous contrat de service (absence de contrat d'entretien actuellement),

6) Renforcer la visibilité des partenaires de l'île de loisirs :

La région souhaite renforcer sa visibilité sur les îles de loisirs par la mise en place d'un logo en 3D qui sera installé sur le carré d'accueil devant l'étang des galets. Il est proposé au Département et à l'agglomération de leur réserver un espace à proximité pour installer leur logo.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces différents objectifs, des **demandes de subventions à la Région lle de France pour 2025** vont être sollicitées telles que :

- 1. Démontage du toboggan bleu pour sécuriser l'espace balnéaire,
- 2. Aménagement de parcs de stationnement de vélos permettant de favoriser la circulation douce et la mobilité intermodale.
- 3. Sécurisation de la cour des services technique à la suite d'effondrements (comité de janvier),
- 4. Sécurisation du patrimoine forestier Tranche 3 : (plantation d'essences durables et abattage d'arbres dangereux (peupliers de plus de 40 ans),
- 5. Sécurisation et optimisation des places du parking P5 Tranche 1,
- 6. Acquisition de nouveaux modules pour le téléski.

Budget Primitif 2025:

En raison des mesures gouvernementales affectant significativement les ressources des collectivités partenaires (CACP -2,3 millions d'euros et département -61 millions d'euros), il est proposé de construire un budget primitif le plus contraint possible en partant sur un scénario météo identique à 2024. Le montant des participations devra être inférieur au montant constaté lors du prochain CFU. Les éventuelles dépenses supplémentaires liées à une saison plus favorable devront être proportionnelles aux recettes supplémentaires et seront constatées lors du BS.

Plan d'orientation stratégique :

Le lancement de la réflexion pour un nouveau plan d'orientation stratégique a été lancé mi-novembre. Il permettra, à l'issue de la saison 2025, en concertation avec les trois partenaires Région, Département et Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise de retenir un scénario comprenant :

- Un montant de participations à la baisse pour abonder le budget de fonctionnement et une capacité d'investissement en cohérence avec le projet stratégique,
- Des nouveaux axes de gestion et probablement l'externalisation de certains services ou activités. La DSP totale n'est pas souhaitée. Le syndicat souhaite garder un contrôle fort sur le devenir de l'IDL et conserver son rôle d'amortisseur social.

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024



ID: 095-259500627-20241122-D_2024_028-DE

- Un projet d'investissement opérationnel qui traduira la stratégie politique et le projet stratégique de l'île de loisirs,
- Un plan pluriannuel d'investissement à 10 ans comprenant les investissements récurrents (entretien du patrimoine).

ID: 095-259500627-20241122-D_2024_028-DE

ANNEXE AU RAPPORT SUR LE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2025

LE VOLET RESSOURCES HUMAINES (Décret n°2016-841 du 24 juin 2016)

I: LA STRUCTURE DES EFFECTIFS

Au 31 décembre 2024, l'île de loisirs de Cergy-Pontoise comptera 51 agents permanents répartis comme suit :

| Services | Titulaires | | | | Contractuels | | | | CAE | | | | TOTAL | | | | | | | | | | | |
|---|------------|------|------|------|--------------|------|------|------|------|------|------|------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
| Administration - Finances - Personnel | 9 | 8 | 8 | 8 | 8 | 9 | | | | | | | | | | | | | 9 | 8 | 8 | 8 | 8 | 9 |
| Services techniques et Programmation | 12 | 12 | 13 | 12 | 10 | 10 | 2 | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 | | | | | | | 14 | 14 | 15 | 14 | 13 | 12 |
| Animation - Sports - Secours - Prévention | 14 | 14 | 11 | 10 | 10 | 9 | 4 | 4 | 4 | 5 | 5 | 3 | 1 | | | | | | 19 | 18 | 15 | 15 | 15 | 12 |
| Développement Commercial - Communication - Hébergement - Restauration | 15 | 16 | 16 | 15 | 17 | 17 | 3 | 1 | 2 | 3 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 19 | 18 | 19 | 19 | 19 | 18 |
| TOTAL | 50 | 50 | 48 | 45 | 45 | 45 | 9 | 7 | 8 | 10 | 9 | 5 | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 61 | 58 | 57 | 56 | 55 | 51 |

Nous accueillons, également, 1 apprenti : 1 apprenti BUT Génie Biologique au sein du secteur STP.

Mouvements de personnel en 2024 :

- 1 départ à la retraite,
- 1 attaché a été titularisé
- 2 adjoints administratifs ont été nommé stagiaire,
- Le responsable adjoint du stade d'eau vive, contractuel, a été recruté,
- 3 départs par mutation (dont 1 agent en disponibilité et 1 agent en détachement),
- 2 radiations (démission) d'agents en disponibilité.

10 emplois sont actuellement vacants (1 pour la filière administrative, 4 pour la filière technique et 5 pour la filière sportive).

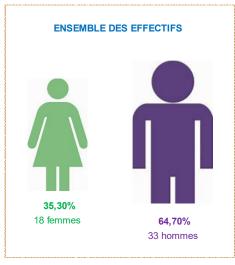
Promotions 2024

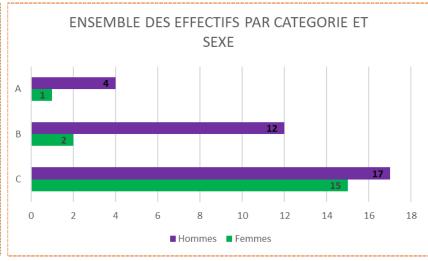
22 avancements d'échelons ; 4 avancements de grade (3B et 1A) ; 1 promotion interne (1C), 1 reclassement de la filière technique vers la filière administrative.

Perspectives promotions 2025

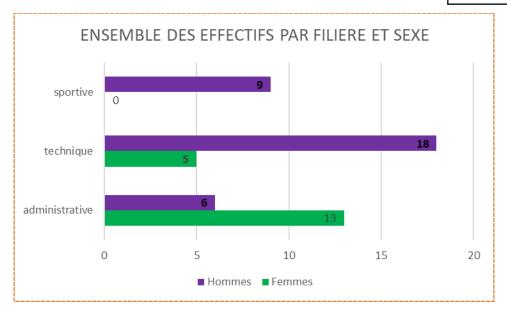
5 avancements de grade en catégorie C.

Situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

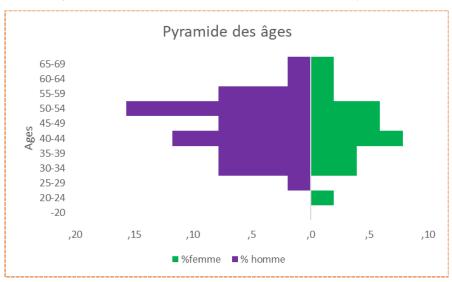




ID: 095-259500627-20241122-D_2024_028-DE



Tous les agents sont à temps complet dont 4 sont à temps partiel (3 femmes et 1 hommes).



La moyenne d'âge est de 45,8 ans au sein de l'Île de loisirs. Les tranches d'âge 40-44 ans et 50-54 ans réunissent le plus grand nombre d'agents.

La filière sportive est plus jeune, la moyenne est de 42,3 ans (45 ans en filière administrative et 47,8 ans en filière technique).

À noter qu'en 2025, il n'est pas envisagé de départ à la retraite.

II: LES DEPENSES DE PERSONNEL

•Répartition des salaires (charges comprises) estimée à fin 2024 :

| Masse salariale | Estimation novembre 2023 | Estimation novembre 2024 | | |
|--------------------------------|--------------------------|--------------------------|--|--|
| Titulaires | 2 075 500 € | 2 202 000 € | | |
| Contractuels | 424 000 € | 244 500 € | | |
| Emplois aidés (CAE) + apprenti | 61 000 € | 55 000 € | | |
| Saisonniers | 935 000 € | 926 000 € | | |
| TOTAL | 3 495 500 € | 3 427 500 € | | |
| Réel 2023 | 3 502 000 € | | | |

• NBI estimée à fin 2024 : 19 300 € (titulaires uniquement)

Reçu en préfecture le 02/12/2024

Publié le 02/12/2024



ID: 095-259500627-20241122-D_2024_028-DE

- Régime indemnitaire estimé fin 2024 : 409 000 €
- Heures supplémentaires : aucune heure supplémentaire n'est payée par le SMEAG (annualisation du temps de travail)
- Avantages en nature : 5 agents bénéficient d'un logement de fonction.

En 2024, les dépenses du personnel n'augmentent pas malgré le versement de la Prime de Pouvoir d'Achat Exceptionnelle et le glissement vieillesse technicité (G.V.T.) du personnel du SMEAG.

La saison à nouveau moins ensoleillée a permis également la baisse du nombre prévisionnel d'heures de saisonniers estimées à 46 850h soit une réduction de 515 heures si l'on compare au réalisé de 2023, alors que parmi ses heures sont comptabilisées des heures de remplacement de contractuels non remplacés.

III: DUREE EFFECTIVE DU TRAVAIL

La durée effective de travail est depuis le 1er janvier 2023 à 1 607h par an.

Depuis le 1er janvier 2019, le temps de travail est annualisé pour l'ensemble du personnel.

IV: EVOLUTION PREVISIONNELLE POUR 2025

La structure par âge des agents permanents de l'île de loisirs est vieillissante en raison du faible renouvellement du personnel. Le G.V.T. (comprenant les avancements d'échelon et de grade) correspond à 0,42% de la masse salariale des titulaires pour 2025, soit environ +9 000€.

Il convient également de prévoir la hausse prévisionnelle au PLF 2025 de 4 points pour la CNRACL soit une augmentation de 2,12% de la masse salariale des titulaires en 2025, soit environ + 46 000€.

La hausse de la participation à la convention de participation prévoyance passant de 6€ par mois et par agent à 23€ représente un coût annuel d'environ 15 000€.

Aucun départ en retraite est prévu en 2025.

Afin de maintenir l'évolution de la masse salariale, chaque départ du SMEAG fera l'objet d'une analyse afin de déterminer les actions à mener (remplacement poste pour poste, transformation pour s'adapter à l'évolution des missions ou suppression). Pour cela, il s'agira :

- D'adapter régulièrement l'organisation,
- De prendre en compte la pyramide des âges,
- D'examiner avec attention les demandes de remplacements pour arrêts maladie ou maternité selon les critères de continuité du service, de normes d'encadrement et de face à face avec l'usager.

En contrepartie de cet effort, le SMEAG maintient une politique active d'avancement de grade et de promotion interne permettant de reconnaitre l'implication des agents. Une vigilance particulière est apportée sur les situations individuelles des agents rencontrant des difficultés de santé.

INFORMATIONS RELATIVES A LA STRUCTURE ET A LA GESTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE (Décret n°2016-841 du 24 juin 2016)

Néant : Le SMEAG de l'île de loisirs de Cergy-Pontoise n'a aucun emprunt en cours

Reçu en préfecture le 02/12/2024

PPI 2021-2025 ILE DE LOISIRS DE CERGY-PON Publié le 02/12/2024 (dans l'attente des conclusions du nouveau plan d'orientat | 1D : 1095-259500627-20241122-D 2024 028-DE Libellé 2021 2022 2025 70 000,00 € Sécurisation baignade démontage toboggan Sécurisation cours des services techniques NC Sécurisation patrimoine forestier 60 000,00€ 84 000,00 € 75 000,00 € Sécurisation et rénovation minigolf Vidéo surveillance Centre d'hébergement et services 20 000,00 € Mise en sécurité point de vente restauration 50 000.00€ Clôture périphérie CB / étang des Eguerets 55 000,00 € Sécurisation escalier accès CDLJ et terrasse 144 500,00 € Sécurisation station de pompage centre balnéaire 15 000,00 € Sécurisation voie de contournement parc à bateaux 45 000,00 € Sécurisation centre balnéaire (clôture bassin) 70 000,00€ Etude corrosion pylones toboggan 8 760,00 € Grille de protection station de pompage contre les 53 520,00 € détection règlementaire des réseaux remise à niveau générale de la sécurisation des Rampe de mise à l'eau bateaux de sécurité 27 600,00 € 19 500,00 € Sécurisation canalisation reprise d'eau P5 travaux de sécurisation des equipements de loisirs 56 700,00 € our la sécurité des usagers et des installations sécurisation electrique basse tension 42 900,00 € travaux de surete du patrimoine bati 79 200,00 € travaux de sécurisation du personnel 33 700.00 € bouees de repos 13 000.00€ Mise en sécurité voie des sabliers (effondrement 70 000,00€ 50 000,00 € Contrôle accès sports de raquette (crédits SMEAG) Rénovation voie de la plaine des Moulines 38 326,00 € Tapis convoyeur stade d'eau vive 12 600,00 € Rénovation des caisses et du système 51 000,00 € d'encaissement (crédits SMAEG) Rénovation de l'infrastructure et du parc informatique 120 000,00 € (crédits SMEAG)
Travaux de sécurisation et de requalification de 144 000.00 € l'étang des galets 38 326.00 € Rénovation de la voie plaine des Moulines Rénovation tampon collecteur principal 19 980,00 € d'assainissement Rénovation sanitaires PSS 112 200,00 € 310 000,00€ Rénovation vague à surf Rénovation voie des sabliers 81 600,00 €

39 000,00 €

80 000,00€

430 000,00 €

109 200,00 €

Ε

C

U

R

Т

Е

R

Е

Н

Α

B

L

ı

Ť

A т

0

N

Reprise de l'entrée du parking P2

Réhabilitation P1 phase 3

ontre les cyanobacteries

Remise en état pompes Stade d'eau vive

Etude technique et mise en place d'un plan de lutte

| | ı | B | er | 3 | er ill | | | ١ |
|----|---|---|----|---|-----------|---|--|---|
| 33 | U | Ū | Ü, | U | U | € | | |

Publié le 02/12/2024 Acquisition nouveaux modules téléski ID: 095-259500627-20241122-D_2024_028-DE Aménagement de 3 parcs de stationnement vélo Agrandissement parking P5 tranche 1 68 500,00 € Création assainissement logement de fonction 15 000,00 € 82 860,00 € Poste avancé brigade équestre C Création de 49 places de parking voie des sabliers 96 000,00 € R Création des barrières automatique entrée principale 47 368,00 € Aire de rafraichissement Abri fontaine (crédits Е 50 000,00 € SMEAG) A Kiosque de restauration (crédits SMEAG) 85 000,00 € Aire de camping car 90 000,00 € Т Bassin d'apprentissage 90 000,00 € 96 000,00 € Aire de camping car 0 73 935,00 € Aire de camping car (subvention Département) N Aire de camping car (crédits SMEAG) 105 200,00 € 3 cours de padel et rénovation aire de sports de 400 000,00 € 15 000,00 € Parcours nordique Aménagements de sécurité 52 310,00 € Sanitaire ESLA 450 000,00 € 50 000,00€ Portique caisse parking (crédits SMEAG)

| Financement Région | 1 432 010,00 € | 1 000 100,00€ | 936 614,00 € | 470 426,00 € | 315 500,00 € |
|--------------------|----------------|---------------|--------------|--------------|--------------|
| Financement SMEAG | 100 000,00 € | 105 200,00 € | 205 000,00€ | 51 000,00€ | |

| Fonds d'urgence Région | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--|-----------|------|-----------|-----------|------|
| Acquisition matériel de sécurité (convention Police) | | | | 45 000,00 | |
| Cablages électrique pompes SEV | | | | 21 511,00 | |
| Effondrement plafond salle accueil principal | | | 29 916,00 | | |
| Remise en état tapis convoyeur stade d'eau vive | | | 41 475,00 | | |
| Matériel informatique télétravail | 8 793,00 | | | | |
| Démontage camp de Roms Ham | 31 600,00 | | | | |
| Total | 40 393,00 | 0,00 | 71 391,00 | 66 511,00 | 0,00 |